

# GT OCS n°5

Rencontre du 29/03/2018 à Besançon

## Compte-rendu - relevé de décisions

### ***Introduction (Bruno Lazzarini) et retour sur le travail du sous-groupe restreint (Sophie Mollard, Yoann Dumon)***

---

Rappel de l'évolution de la commande, ayant abouti à la mise en place d'un MOS régional : l'OCSOL GE de l'IGN est la solution privilégiée.

Un sous-groupe restreint constitué de Sophie MOLLARD, Yoann DUMON, Thomas MAGNIN FEYSSOT, Mathias MONZIE et Jérôme BOUTEY a travaillé sur les demandes particulières des membres du GT. Cela a ensuite été transmis à l'IGN, les principales requêtes étant les suivantes :

- Elimination des redondances
- Croisement usages/occupation
- Reprise des codes CNIG
- Amendements :
  - ⇒ Distinction des usages de production secondaire :
  - ⇒ Ajout dans « agriculture » des jachères
  - ⇒ Distinguer les peuplements de forêts, notamment pour distinguer si activités de sylviculture,
  - ⇒ Distinction des vignes au sein des lianes
  - ⇒ Distinguer les formations herbacées : prairies naturelles, pelouses naturelles / urbaines, terres arables...

L'IGN a répondu à chaque demande dans un document spécifique (annexe) et a produit un chiffrage de cette solution "sur-mesure".

### ***Présentation Alain Gervaise (IGN)***

---

- Rappel de l'importance d'un MOS en 2 dimensions, et des seuils différenciés urbain / rural.
- Objectif de gérer l'historique entre 2 millésimes pour permettre la diachronie.
- État des lieux des territoires couverts par l'OCSOL GE, notamment ceux ayant désiré aller au-delà du socle (Morbihan, Basse-Normandie, Grand-Est en cours)
- Retour sur les demandes du groupe restreint :
  - certaines demandes requièrent des données facilement trouvables par ailleurs et n'ont donc pas été chiffrées par l'IGN (en jaune sur le document)
  - distinction des usages 2,3,5 : possible mais il y a des précisions à apporter. Difficulté sur les bâtiments mixtes (ex : commerce en rdc et logement à l'étage) : comment les classer ? pas de norme établie.
  - Forêts de pentes et alluviales : ok mais à définir le critère de pente. Pas forcément nécessaire car peut être obtenu par croisement.
  - Pré-bois : zonage ONF exhaustif ? A creuser avec PNR HAUT JURA qui a formulé la demande.

- Vignes : ok couche disponible, à voir si besoin d'ajustement au moment de la photo-interprétation (manuelle) qui est une aide à la saisie.
- Autres lianes : pas besoin de précision particulière, car pas vraiment d'autres que la vigne.
- Pelouses et prairies urbaines : pas de nécessité de classe spécifique car on peut l'obtenir par croisement de couches.
- Question du coût : le tarif est dégressif, calqué sur projections faites à partir des tarifs pour Morbihan et Basse Normandie.
- L'IGN préconise au moins 2 millésimes avec mise à jour tous les 6 ans : ça permet de faire des études diachroniques. (rq : prochaine prise de vue aérienne : 2010-2021)

### Questions / réponses :

- ✓ Loïc GUENIN RANDELLI (Maison de l'Environnement FC) : constat de perte en qualité de la donnée OCS par rapport au RPG, notamment sur prairies et les haies (échelle de 10m qui fait disparaître une bonne partie des haies).  
=> c'est possible sur les prairies, mais il faut prendre en compte les limites liées aux désaccords notamment entre les agriculteurs (RPG pas forcément fiable). Pour les haies, il y a un travail IGN en cours au niveau national qui s'achève bientôt (la précision actuelle, de 10m, n'est en effet pas assez fine pour les haies).

### Témoignages d'usagers OCSOL GE

---

#### 1. PETR Vallée du Loir (Kévin Charlot)

- Rappel de l'obligation réglementaire dans les SCOT de faire l'« analyse de la conso d'espaces naturels agricoles et forestiers au cours des 10 années précédentes l'approbation et justifier les objectifs chiffrés en limitation ».
- Partenariat entre GEOPAL et IGN pour construire un OCS GE millésime 2013 en Pays de la Loire => territoire pilote à l'initiative de l'agence urba région angevine.
- Passage d'une nomenclature 2D en 6 postes (croisement usage / couverture).
- On peut faire ressortir les espaces mutés entre 2005 et 2013 en fonction des usages. L'analyse permet aux élus de se fixer des objectifs de limitation de la consommation d'espace.
- il serait intéressant d'utiliser OCS GE pour **identifier les dents creuses et définir l'enveloppe urbaine**.
- Problématiques / pistes d'améliorations :
  - Attention : la zone construite selon la définition IGN ne correspond pas exactement à ce que le territoire considère comme « espaces urbanisés » => piste d'amélioration : reprise de l'algorithme IGN pour adaptation aux spécificités locales.
  - PB de non distinction des zones d'activités et des zones d'habitat (US 2,3,5) : ne permet pas de dissocier la conso de ces 2 espaces. => volonté BFC de justement obtenir la distinction. Le Cerema Nord-Picardie a proposé des **pistes d'amélioration sur lesquelles le Cerema conseille de s'appuyer**, sur la base d'un découpage en 5 classes (mixte, résidentiel, tertiaire, secondaire et tertiaire, Secondaire indéterminé) => étude de cas sur commune de La Flèche. Les résultats sont assez satisfaisants, même s'il reste des zones indéterminées.

- Regret de n'avoir qu'un millésime à l'échelle régionale (2013) (alors qu'il y a 2 millésimes sur le Pays), ce qui ne permet pas d'analyser les évolutions globales.
- Questions / échanges :
  - existe-t-il des usages en dehors de la conso d'espace et de sa mesure ? => la **trame verte et bleue** est une piste intéressante : affiner les corridors biologiques, dans le cadre des PLUi
  - Les résultats ont-ils été confrontés à d'autres outils/cartes/chiffres ? => cette donnée a permis clairement une prise de conscience et n'a pas été globalement contestée (légitimité pas mise en doute)... même s'il est dommage qu'on n'ait pas eu la finesse suffisante pour distinguer au sein de la classe 2.3.5.

## 2. Agence d'urbanisme de l'aire urbaine de Toulouse (Olivier Salesses)

- Travail d'observation existant depuis la fin des années 90 en mobilisant différents outils : SPOT VIEW THEMA, puis arrivée sur le marché avec OPEN DATA d'outils plus fins que SPOT THEMA a fait évoluer vers : CORINE LAND COVER (pour une image globale), URBAN ATLAS (assez fin sur l'occupation urbaine), CARROYAGE InterScot... jusqu'à OCS GE.
- Rappel des 3 objectifs des lois successives imposés aux SCOT/PLU(i) : analyse conso d'espace – fixer des objectifs – suivre et évaluer. => il faut ajouter : les capacités de mobilisation foncière dans les zones U et Au => traitées dans un autre outil.
- Ex : OCS GE sur PLUi ALBIGEOIS. 6 classes sur 17 communes avec niveau précision 1/5000ème (parfaitement utilisable pour des statistiques à l'EPCI, la commune, le SCOT): permet la distinction entre espaces verts artificialisés et espaces naturels : permet de voir l'impact de l'urbanisation sur ces espaces.
- Ex : OCS GE sur SCOT 47 communes. OCS GE sur SCOT de Gascogne (397 communes) : permet sur un espace très vaste (plus grand SCOT de France) de montrer l'intérêt de mobiliser les données OCS GE pour donner une vision à la fois large et précise du territoire.
- L'intérêt OCS GE est de faire des comparaisons de type d'OC SOLS entre périmètres de même niveau (ex : aggro).
- **BILAN** : l'OCS GE permet une échelle très fine, mobilisable à des tailles de périmètre très variable... MAIS cela ne constitue jamais qu'une PHOTOGRAPHIE (certes meilleure que les outils précédents)... d'où la **nécessité de disposer de plusieurs millésimes !**
- **Autres utilisations** : l'OCS GE a servi aussi pour définir des « potentialités écologiques » (obligation régionale SRCE, demain SRADDET)=> OCS GE est une très bonne base pour définir des milieux en croisant avec la BD TOPO IGN, avant de définir le potentiel écologique. => élaboration d'un gradian de potentialités sur la base des indices, traduit en carte permettant d'identifier par ordre d'importance les zones disposant d'un potentiel plus ou moins fort en matière écologique. AVANTAGES : automatisation facilitée (2 jours de moulinage pour un SCOT contre des semaines voire des mois précédemment pour des données moins précises !).
- **CONCLUSIONS** :
  - Produit pour « initiés » : complexe

- précision compatible avec des utilisations diverses, couverture de tous les espaces avec un seul outil.
- Obligation de croiser couverture et usage pour bien comprendre certains types d'espace. Notamment sur US 235 pour distinguer secondaire, tertiaire et résidentiel. Mais aussi sur habitat/activités/équipements.
- Il faut mieux caractériser les espaces agricoles car le RPG ne couvre pas tout.
- Nécessité de plusieurs millésimes ? oui, clairement. Quelle date pour les millésimes ? il faut bien regarder 10 ans de consommation avant la date, ne serait-ce que si on prend en compte la durée importante d'élaboration des SCOT/PLUi.
- Mises à jour : pas nécessaire qu'elles soient très fréquentes, surtout si on n'est pas sur un territoire sur grosse dynamique d'artificialisation.
- Coût : l'IGN est missionné par le législateur pour bonne mise en œuvre de la loi... mais on peut se poser la question de la compatibilité entre le nouvel OCS GE (qui à terme doit couvrir l'ensemble du territoire) et les OCS locaux.
- **Attention : il n'existe pas d'outil qui réponde à tous les besoins** mais l'OCS GE permet une largeur de spectre assez grande (à condition de bien travailler en amont la commande sur les spécifications locales nécessaires).

### 3. Communauté d'agglomération du Niortais (Fabien Chabirand)

- Échanges avec l'IGN depuis 2016 et partenariat pour OCS GE sur 2 millésimes (2002 et 2014) avec livraison fin 2016.
- Transmission de données exogènes grâce à un portail collaboratif pendant l'élaboration pour faire remonter questions/suggestions/demandes.
- Demandes de précisions sur bâti agricoles pour ne pas le confondre avec bâti industriel.
- Objectifs affichés :
  - Utilisation SCOT / PLUiD : en s'appuyant sur travail REGION MIDIPY qui divise le territoire en 4 classes ;
  - faire un état 0 de l'occupation du sol, partager les tendances et ensuite fixer les objectifs de réduction de la conso d'espace.
- *A priori*, une mise à jour tous les 5/10 ans serait utile pour actualisation des docs d'urba.
- **LIMITES :**
  - il faut **absolument qualifier l'usage 235** (habitat/éco/équipements)
  - pas de comparaison possible sur les évolutions avec des territoires similaires (bcp de territoires dotés d'un seul millésime)
  - nécessité d'avoir une **phase de contrôle poussée** (terrain + données exogènes) **surtout sur le 1er millésime.**
- Autres utilisations :
  - **PCAET** : un BE a fait un test de potentiel de séquestration carbone à partir des CS2 (végétation) et usage abandonné ou sans usage. => véritable perspective d'usage autre que pour les docs urba de OCS GE
  - TVB définition de réservoirs de biodiv à l'échelle des quartiers de communes (en phase projet)
- **Questions / échanges :**

- quels liens avec le PNR pour l'usage OCS GE ? (sachant que le PNR Ht Jura a fait remonter demandes de précisions concernant les espaces naturels). => une rencontre est justement prévue prochainement pour voir l'utilité pour le PNR.
- Le besoin de préciser l'US 235 semble indispensable, mais peut-on vraiment distinguer les bâtiments publics ? => ce n'est justement pas évident car ils sont mal repérés dans les fichiers fonciers.
- Comment s'assurer d'une phase de contrôle/vérification notamment pour stabiliser un bon 1er millésime qui servira de fondement à toute la suite ? => en complément des tests de l'IGN, il est clair qu'il faudra organiser la mobilisation de tous ceux/celles qui pourraient réaliser ce travail (l'IGN ne se déplace pas sur le terrain pour cette phase de contrôle). L'IGN produit également des zones test d'environ 100 km<sup>2</sup> qui peuvent permettre sur place une vérification (DDTs par exemple). C'est aussi l'occasion d'une bonne appropriation de l'outil OCS GE.
- Il faut bien avoir en tête les données exogènes qu'on peut mobiliser pour affiner la lecture => notamment la BD ORTO sera en libre accès à compter de 2019. Cependant, il sera sans doute difficile d'homogénéiser toutes les données sur l'ensemble de la région.
- NB : l'IGN a bien confirmé que les 23€/km<sup>2</sup> comprennent toutes les demandes actuelles et éventuellement à venir.
- Rappel : pour obtenir le financement FEDER, il faut impérativement qu'il y ait un **vrai volet ACCOMPAGNEMENT/SERVICES**.
- Demande de la DDT39 d'un courrier formel pour permettre plus facilement la mobilisation des services sur la remontée d'info et de données exogènes.

### **Conclusions, discussion autour de la question des millésimes**

- étant donné le consensus autour de la nécessité de **disposer dès le début de 2 millésimes**, il semble raisonnable de partir sur cette option. **Cette option est choisie par un vote rapide au sein du GT.**
- Lors d'une prochaine séance, la **question du choix du millésime antérieur** devra être tranchée : **il est demandé à chacun d'y réfléchir**, mais également de **faire un inventaire des données disponibles sur chaque territoire** (apport exogène).
- Les prochaines étapes nécessiteront également de **mieux définir les besoins et attentes autour des usages, services, outils à développer ou formations**, indispensables à l'obtention du Feder.
- Chaque acteur devra **s'interroger sur sa propre capacité interne à s'investir humainement dans le projet** (pour la phase de contrôle par exemple).

=> un courrier du ROCER préparé par l'État et la Région sera envoyé à l'attention des acteurs mobilisés pour : faire remonter leurs besoins/attentes/usages spécifiques – données exogènes mobilisables – offre de service pour participer au test/contrôle.

- NB : il est précisé que compte tenu de l'attente autour d'un MOS régional, l'objectif est d'**aboutir à un conventionnement avec l'IGN en 2018** (sachant qu'il faut un an environ pour que quelque chose soit produit, et un semestre de plus pour les livraisons département par département).